

# DECLARATION DE CONFORMITE

Nous DORO AB

Magistratsvägen 10, SE-226 43 LUND

Suede

En tant que mandataire établi dans la communauté européenne déclarons sous notre seule responsabilité que le produit:

Modèle : Doro HearPlus 313ci

Description : Téléphone

EST CONFORME A LA DIRECTIVE: 1999/5/CE ET 2011/65/CE

Autorisé par :

Signature

Nom : Per Carlenhag

Fonction : Directeur Qualité

Date : 2013-03-04

Le produit est conforme aux exigences essentielles des normes suivantes:

Pour la sécurité Electrique: EN 60950-1:2006 + A11:2009 + A1:2010 + A12:2011

Pour la Compatibilité Electromagnétique: EN 55022:2010, EN 55024:2010

Et TBR 21 (1998), TBR38 (1998)

Toutefois, comme il existe des différences d'un pays à l'autre entre les RTPC, l'agrément en soi ne constitue pas une garantie absolue de fonctionnement optimal à chaque point de terminaison de réseau RTPC.



*Des copies de ce document seront conservées pendant une période de 10 ans après la dernière production.*



Ce produit est conforme à la:

- Directive Européenne 2002/96/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)